

La Roche Derrien

LETTRE D'INFORMATION

Informations

Recensement militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire. Apporter le livret de famille et la carte d'identité.

Stationnement

Merci de bien vouloir ne pas stationner sur la place du Martray du jeudi soir au vendredi midi, jour du marché. Une attention particulière est apportée le dernier vendredi de chaque où il y a plus de commerçants présents. Le vendredi 29 mai, plusieurs véhicules ont été verbalisés ; il est quand même dommage d'en arriver à ce stade. Merci.

Publication des informations

Après chaque Conseil Municipal, nous nous efforçons, dans un souci de transparence et d'information envers l'ensemble de la population, de publier un compte rendu. C'est aussi l'occasion de vous transmettre des informations diverses et de communiquer sur les futures manifestations se déroulant sur la commune. Ceci dit, j'accepte d'être responsable des informations municipales mais en aucun cas de la diffusion ou pas des messages des différentes associations. Aussi, j'invite les associations à transmettre par voie informatique à la Mairie – la.roche-derrien@wanadoo.fr – les dates, objets et textes des différentes manifestations ou événements dès qu'elles en ont connaissance, il y a un bulletin presque tous les mois. Il en va de même pour le magazine semestriel qui paraît début janvier et début juillet. Pour juillet, les textes et photos devront être transmis en Mairie avant le 13 juin. Si les informations ne sont pas communiquées en temps et en heure, elles ne seront pas publiées, ce qui paraît pour le moins logique. Pour le bien de votre association, pour l'ensemble des Rochois et pour le respect des élus, merci de respecter cette règle. J'en profite pour remercier les membres de la commission communication et particulièrement M. Royneau pour le travail effectué dans le seul but de vous informer.

Le Maire, Jean-Louis Even.

Conseil Municipal

Conseil Municipal n°12
du 27 mai 2015

Possible fermeture de la gendarmerie de La Roche-Derrien avec intervention du Colonel Leclercq.

La commune de La Roche-Derrien a reçu, le 4 mai dernier, un courrier concernant la restructuration du groupement de brigades de gendarmerie de Tréguier qui sous entend clairement, bien qu'étant écrit au subjonctif, une fermeture possible de la gendarmerie de La Roche-Derrien d'ici l'été. Le Colonel Leclercq, Commandant du groupement de gendarmerie des Côtes d'Armor – accompagné du Commandant Latacanoux et du Capitaine Lachevert – est venu exposer son argumentation au Conseil Municipal.

Le débat qui a réuni de nombreux élus et citoyens du canton a été ouvert à la salle.

Intervention du Maire.

Le Maire a, dans son mot d'introduction, dénoncé toute fermeture de service public surtout de manière aussi rapide et autoritaire sans réel dialogue avec les élus.

« Nous savons toutes et tous que la disparition d'un service public, quel qu'il soit, est ressenti comme une désertion des territoires ruraux allant à l'encontre de l'égalité de services pour tous. Des bureaux de poste ferment également pour se transformer en agences communales postales – financées en partie de manière de moins en moins pérenne d'ailleurs – qui n'offrent plus tout à fait les mêmes services. La trésorerie de Lézardrieux est également, comme notre gendarmerie, sur la sellette. Devant ce constat et plutôt que de traiter, comme on nous l'incite à le faire, de manière individualisée chaque disparition de service, et afin qu'ensemble nous puissions montrer notre attachement aux services proposés sur notre canton et ailleurs, le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal de La Roche-Derrien ont proposé à toutes celles et ceux qui le souhaitaient de débattre sur le sujet. »

Des articles dans la presse locale ont, préalablement à ce Conseil municipal, fait écho de la possible fermeture de la gendarmerie de La Roche-Derrien. Ils indiquaient que les élus seraient informés en priorité de toute fermeture. Or, les 22 et 23 mai derniers, la presse locale confirmait plusieurs fermetures de gendarmerie dans le département. Dans ces articles, on apprenait également que la brigade de La Roche était fermée au public depuis trois ans. Pourtant, le Maire Jean-Louis Even – tout comme les Maires des communes voisines – ne confirme absolument pas les propos du Colonel qui indique que la gendarmerie les aurait officiellement informés de ces différents éléments. C'est en fait la même méthode que pour tous les autres services publics : restriction des horaires d'ouverture, puis fermeture provisoire qui devient rapidement définitive. Constat est ensuite fait qu'il n'y a plus de fréquentation du public. Enfin, l'annonce de la disparition du service est faite sur ces bases avec des ar-

État-civil

* Décès :

Benôit TOUPIN décédé le 04 mai 2015

Yves BRAS décédé le 04 mai 2015

gumentations – qui même si pour certaines se justifient – n’ont jamais été exposées clairement et sereinement au élu. De plus, aucune solution de remplacement ou d’amélioration du service n’est jamais proposée.

Concernant spécifiquement la gendarmerie de La Roche-Derrien, on apprend finalement que la concertation avec les élus ne vaut pas grand-chose puisque l’opération est déjà validée par la hiérarchie à savoir le Préfet et les Procureurs de Saint-Malo et Saint-Brieuc, et qu’il ne reste plus que la signature du Ministre de l’Intérieur pour clore le sujet.

Le Maire signale qu’il est également important de savoir que le bâtiment qui appartient à Côtes d’Armor Habitat est vétuste.

Il rappelle également que la proximité entre élus et gendarmes est importante sur nos communes. Or, pour tout acte auprès de la gendarmerie – plainte, témoignage, demande de procuration – il est désormais nécessaire de se rendre à Tréguier ou à Lézardrieux ce qui n’est pas concevable pour les personnes sans moyen de locomotion. Le Maire ajoute qu’à l’heure où nous souhaitons combattre l’abstention, complexifier la démarche de demande de procuration n’est pas la meilleure solution.

Bien sûr, il signale qu’il faut aussi penser aux gendarmes qui vivent sur nos communes en famille pour qui cette restructuration rapide aura également des conséquences.

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal demande donc que la fermeture ne soit pas confirmée et que l’accueil du public y soit de nouveau effectif. Dans le cas contraire, si cette fermeture se confirme, le Conseil Municipal souhaite que les plaintes et témoignages puissent être pris à domicile, que lors des élections il y ait une permanence pour les procurations, que le responsable du secteur puisse rencontrer le Maire à la mairie au moins une fois par mois, qu’il y ait une permanence de gendarme une matinée par semaine et qu’enfin, le bâtiment délaissé ne soit pas utilisé en l’état pour des logements dits « sociaux » – sachant que le mieux serait même de le raser – . Enfin, il faudra être très vigilant sur le fait que les autres services comme La Poste ne suivent pas la démarche opérée par la gendarmerie.

Le Maire précise enfin, avant de laisser la parole au Colonel, que les élus municipaux sont parmi ceux qui sont élus avec peu d’abstention, qu’une des premières préoccupations des Français est la disparition des services publics et aussi la sécurité, que petit à petit les Mairies deviennent le seul endroit qui maintient un lien public avec la population, que les Maires et les élus deviennent assistants sociaux, conseillers juridiques, conciliateurs, conseillers en assurance ou conseil-

lers bancaire, qu’on les interpelle pour des faits relevant de la gendarmerie, qu’ils doivent être également de très bons gestionnaires et que de plus en plus de charges leur sont confiées. Alors que ces Maires s’efforcent localement de maintenir les services et les commerces, l’état se désengage. Le Maire précise que les Conseillers municipaux n’ont pas été élus pour ces missions mais bien pour appliquer un programme dans l’intérêt général.

Jean-Louis Even conclut en faisant observer que Maire, Adjoint ou Conseiller municipal ne sont pas des métiers mais des fonctions, et qu’aucun élu de La Roche-Derrien ne cautionnera jamais la suppression quelconque d’un service public.

Intervention du Colonel Leclercq

Concernant la fermeture de la brigade, le Colonel signale que cette information a été communiquée à la municipalité et que les parlementaires en ont été également informés.

Il ajoute qu’il a une préoccupation forte du maintien de contact mais que l’objectif actuel de réorganisation est de réduire les coûts de fonctionnement en ce concentrant pour gagner en efficacité. La fermeture de la gendarmerie de La Roche-Derrien ne nuira pas, selon lui, à l’action de proximité. Il rappelle ainsi que les délais d’intervention sur notre territoire sont, toujours d’après lui, de 17 minutes en moyenne entre le moment où l’on fait appel à la gendarmerie et où la patrouille intervient. Il ajoute par ailleurs que la simple implantation d’un local ne garantit pas une sécurité plus importante.

Le Colonel situe le fonctionnement du maillage d’unité territoriale défini chez nous par une communauté de brigades associant La Roche-Derrien, Tréguier et Lézardrieux. Dans notre cas spécifiquement, tout part de Tréguier qui centralise et organise les actions. La Communauté de Brigade de Tréguier a répondu en 2013 à 1282 affaires : 560 sur Tréguier, 433 sur Lézardrieux et 289 sur La Roche-Derrien et le choix de la fermeture de la gendarmerie de notre commune s’explique, selon le Colonel Leclercq, par la baisse progressive de plaignants à la brigade de La Roche-Derrien.

Le Général Leclercq signale que pour l’année prochaine, il a sous ses ordres 800 militaires et qu’aucun effectif supplémentaire n’est prévu. C’est à lui de préserver l’accueil du public et d’assurer une intervention sous les 30 minutes avec un budget contraint. Son souhait est de remettre le personnel à la disposition de la brigade pour patrouiller.

Débat entre élus, gendarmes et public

Il est signalé que les gendarmes présents sont dans une situation inconfortable et sont remerciés de s’être déplacés.

Les échanges porteront essentiellement sur le fait que les territoires ruraux sont délaissés.

Les élus font part de leur inquiétude face aux regroupements de services, de communes ou de communauté de communes ainsi qu'aux restrictions budgétaires. Certains sont même alarmistes : moins de présence sur le terrain et moins de moyen c'est une désertion des services publics de nos territoires. Il y a un certain « Ras-le-bol ». L'élu rural doit être traité de la même manière que l'élu urbain !

Le Public partage ce qui a été dit. Il aurait fallu une discussion en amont. Ici, on dit qu'on va peut-être fermer avant l'été, mais on sait bien que tout est déjà décidé et qu'il est inutile de dire peut-être...

Il n'y a plus de concertation, la grande administration décide. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale pour la République) a pour but de mettre en place un système de concentration de plus en plus important et dommageable pour les territoires ruraux qui subissent cette réorganisation non compensée. Certains estiment qu'il est temps d'écouter la base, les citoyens. Ceux-ci sont concernés et ont besoin de ces services au quotidien. La méthode utilisée sans concertation est inacceptable.

Les élus de La Roche-Derrien et des communes environnantes présents « n'encaissent pas ». M. Pariscoat précise que la population ne sait pas que la gendarmerie de La Roche-Derrien est déjà fermée au public. Les annonces de fermeture faites dans la presse n'avaient pour but que de tester les réactions mais, avec la fermeture de cette gendarmerie, pour en réalité, de simples raisons financières, c'est la relation de proximité qui va disparaître. Il rappelle aussi qu'aujourd'hui, les Élus interviennent en amont en faisant de la prévention et que cela fait baisser les chiffres de la délinquance. Il serait dommage désormais d'appeler systématiquement les gendarmes afin de faire remonter les quotas. Après avoir entendu les arguments de M. Le Maire, Après avoir entendu les arguments du Colonel Leclercq, Après le débat, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, vote contre la fermeture de la gendarmerie et vote contre la fermeture des services publics en général.

Débat autour de la position des élus face aux restructurations des services publics sur nos territoires et aux conséquences que cela induit pour notre population.

Après le départ des gendarmes, les élus locaux présents ont échangé sur les possibilités de palier à la fermeture progressive des services publics sur notre territoire. Un inventaire des différents services devra être fait.

M. Royneau précise que contrairement à ce qu'annoncent certains élus, il nous faut désormais défendre tous les services existants sur le Canton.

Une réflexion plus globale sur l'aménagement de notre territoire devra être faite, en tenant compte de la réduction des moyens financiers et en restant vigilant sur le transfert vers les collectivités territoriales de compétences actuellement exercées par les services de l'état.

Calendrier des évènements

► **DIMANCHE 7 JUIN 17H00**

Divagus Théâtre présente son nouveau spectacle : "French Kiss" à la Salle des Fêtes.

Découvrez le duel farfelu entre deux boutiques en avance sur leur temps: "French" et "Kiss". Brutus Divagus retrace l'incroyable surenchère de leurs inventions successives: un florilège de mécanismes et de techniques rocamboliques n'ayant qu'un seul but : apprivoiser l'amour.

► **SAMEDI 13 JUIN**

Kermesse du RPI, à partir de 14h00.

► **DIMANCHE 14 JUIN**

Kermesse et Trail de l'école Ste-Catherine.



► **SAMEDI 20 JUIN 19H30**

Fête de la musique en Centre ville.

- Harpe Celtique
- La Belle et la Bête (chanson française)
- Dj Franck
- Restauration sous chapiteau

► **SAMEDI 18 JUILLET**

Brocante en centre ville

Grande brocante organisée par l'Amitié Rochoise.

► **DIMANCHE 19 JUILLET**

Couleurs de Bretagne " la promotion du patrimoine breton"

Concours de peinture ouvert à tous.

► **DU 26 JUIN AU 26 JUILLET**

Regards sur le Guizhou, lectures et textures du paysage, à La Maladrerie.

L'exposition présente les photographies de Luo Yongjin et Christopher Taylor réalisées au Guizhou, province du sud-ouest de la Chine.

Exposition de la restitution des travaux des élèves de l'École de Chaillot ayant participé à l'atelier dans le Guizhou en 2014-2015.

► **DU 3 JUILLET AU 31 AOUT**

Le Petit Monde d'Albertine à La Maladrerie, à la Chapelle du Calvaire et au Jardin du Presbytère.

Expo photo XXL à ciel ouvert

• Suivez les pas d'Albertine à la rencontre d'un univers étrange et inversé, aux frontières du réel et de l'irréel. Photographie et conception de l'exposition : Laurence Guennec.

• Inauguration en musique avec Kerdenn le vendredi 3 juillet 2015 à partir de 18h30

- Restauration et buvette sur place (Jambon à l'os 10€)

► **VENDREDI 7 AOUT 19H00**

Duo Guit'Art à La Maladrerie

De la musique baroque à la musique sud américaine.

► **VENDREDI 14 AOUT 19H00**

B2S - Bass, Sax & Sun au Jardin du Presbytère.

Un duo qui explore le jazz, les musiques traditionnelles... et des compositions personnelles.



► **JEUDI 3 SEPTEMBRE**

Exposition de la Maison de l'Architecture de Bretagne 2014 à La Maladrerie

Pendant de Ker Roc'h en fête, présentation des travaux lauréats du prix Architecture de Bretagne

► **DU 4 AU 6 SEPTEMBRE**

Ker Roc'h en Fête.

La musique et le spectacle de rue s'installent à La Roche Derrien pour 3 jours de fêtes.

► **VENDREDI 4 SEPTEMBRE À 19H30**

Soirée cabaret avec "Le Complice" à la salle des fêtes.

► **SAMEDI 5 À PARTIR DE 19H30** Place du Martray - gratuit

- Fanfare Skyzophonik
- Electric Bazar Cie (Une fête tzigane passé à la sauce du Rock et de la chanson)
- Feu d'artifice
- Monty Picon (Rock désalternatif)

► **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE À 15H00** À LA MALADRERIE



Spectacles de rue avec les compagnies :

- Qualité Street "La Fleur au Fusil"
- Réverbère "Ça va foirer"



- Ernesto Barytoni : "Brother Kawa"
- Divagus Théâtre.

Fête Foraine pendant 3 jours.

Mairie de LA ROCHE-DERRIEN

TÉL 02 96 91 36 31

FAX 02 96 91 39 03

MAIL la.rocche-derrien@wanadoo.fr

WEB www.larochederrien.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Fermée le jeudi après-midi et le samedi

